

Israël, antique civilisation, pays neuf : quelques impressions de voyage

Autor(en): **Hauchmann, Tamara**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **43 (1955)**

Heft 830

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-268546>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD

RÉDACTION

M^{me} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{lle} Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel

des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.)

Abonnement de soutien 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

*L'imagination, tout
comme le soleil, est
capable de revêtir des
plus séduisantes cou-
leurs la terre la plus
aride, la vie la plus
terne et la plus grise.*

Gina LAMBROSO.

Berne a accueilli cet été

Les femmes de carrières libérales et commerciales

« Board Meeting » de la Fédération, du 22 au 26 août

Fin août, on pouvait rencontrer, dans les pittoresques rues de Berne, de très nombreuses visiteuses étrangères — elles étaient plus de 500 — portant à la boutonnière un petit bouquet fort artistique, de fleurs en paille tressée, œuvre de nos artisanes de la montagne. C'était l'insigne des participantes à la Conférence de la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales. Et lorsqu'on avait l'avantage d'entrer en contact avec les unes et les autres, on était frappé de la variété des nations représentées et de la diversité de leurs professions. A part une catégorie de fonctionnaires et employées de grades supérieurs, dans les administrations officielles ou privées, toutes les autres gagnaient leur vie de façon indépendante, dans le le commerce, les affaires ou les professions universitaires.

Hier comme aujourd'hui, des femmes ont exercé des professions indépendantes

Un fort grand nombre d'entre elles ont la responsabilité de leur entreprise, soit qu'elles l'aient créée, soit que des circonstances de famille les aient obligées à la gérer. De tout temps et en tout lieu, même dans les populations qualifiées d'insuffisamment développées, on trouve d'habiles chefs d'ateliers, des commerçantes avisées, des propriétaires d'hôtels, de restaurants, d'exploitations agricoles; leurs carrières ne sont pas une floraison particulière des temps modernes et de l'émancipation féminine, l'histoire prouve qu'elles ont toujours existé. Ce qui est nouveau, c'est qu'elles se sont maintenant groupées en clubs, en associations, car elles ont constaté qu'elles avaient des intérêts communs à défendre et qu'elles devaient s'entraider. C'est en 1930 que, sous l'impulsion d'une Américaine, le Dr Lena Madessin Phillips, fut fondée à Genève, siège de la Société des Nations, la Fédération internationale de tous les clubs déjà créés. Dr Phillips se réjouissait de participer, le 23 août, à la commémoration de ce 25^{me} anniversaire. Malheureusement, tandis que, ce printemps, elle était en route pour le Moyen-Orient, elle fut terrassée par la maladie, à Marseille, et succomba à une intervention chirurgicale. Un service commémoratif fut célébré, à la cathédrale de Berne, le premier jour de la conférence.

Quatorze groupes d'études ont discuté des intérêts collectifs

Si ces femmes ont des activités différentes, que peuvent-elles bien discuter en commun? direz-vous. Elles doivent défendre, en commun, des principes sur lesquels baser l'action collective: par exemple, le droit pour toutes les jeunes filles d'acquiescer la préparation professionnelle répondant à leurs aptitudes et à leurs goûts. Or, dans de vastes régions, les possibilités d'apprentissage et de formation professionnelle, pour les femmes, sont nulles ou minimes. Comment améliorer de telles conditions? Par l'intermédiaire d'organisations internationales comme l'U.Nesco; c'est pourquoi la Fédération des femmes de carrières libérales et commerciales collabore activement, parmi les organisations non gouvernementales, aux recherches sociales et économiques des Nations Unies. Et Miss Tomlinson, sa déléguée, suscita un vif intérêt pour toutes ces questions. Les problèmes juridiques, l'égalité de salaire, la nationalité de la femme mariée, la situation économique de la femme et les barrières qui se dressent sur son chemin, l'égalité politique pour les deux sexes, tout cela a fait l'objet de débats dans les quatorze groupes qui avaient été prévus. Les rapports de ces quatorze groupes furent présentés à l'assemblée

plénière et des résolutions furent votées sur ces divers points.

Entraide sur le plan international

L'aide à autrui ne fut point oubliée, des résolutions furent votées en faveur de l'Unicef, aide à l'enfance; de plus, la présidente de la conférence, Mme Agda Stössel (Suède) — qui remplaçait la présidente malade, Dame Caroline Haslett (Grande-Bretagne) — attira l'attention de ses auditrices sur la situation des réfugiés vivant encore dans les camps et sur la nécessité d'associer les efforts pour leur trouver de nouvelles patries.

On voit que les préoccupations des femmes de carrières libérales et commerciales sont loin d'être futiles et qu'elles sont conscientes de leurs devoirs de solidarité envers les communautés nationales ou mondiales. On comprendra alors que les paroles que prononça M. Aymon de Senarclens, vice-président du Conseil d'Etat genevois, au banquet du 30^{me} anniversaire, à Genève, aux Bergues, aient suscité leur réprobation: il voulait expliquer l'attitude de l'électeur suisse en face des droits politiques féminins qui, disait-il, préfère voir la femme garder son rôle traditionnel au foyer. Mais pour toutes ces femmes habituées à batailler sur le terrain économique avec leurs concurrents masculins, l'attitude traditionnelle ne tient pas compte de l'actuelle réalité.

Excursions et réceptions

La conférence de Berne ne comportait pas seulement des groupes d'études. Il y eut d'abord la séance d'ouverture officielle où prit la parole M. Gafner, au nom du gouvernement bernois, Mlle E. Feller, présidente de l'Association suisse, Miss F. Willis, ambassadeur des Etats-Unis en Suisse. Le culte à la mémoire de Dr Lena Madessin Phillips, fondatrice, fut célébré par le Rev. B.R. Gray.

Le lundi soir 22, le club de Berne avait organisé un dîner et une soirée folklorique au Gurten-Kulm, qui fut très appréciée; à Genève, le 23, au banquet commémoratif des Bergues, prirent la parole, outre Mme Agda Stössel, présidente et M. Aymon de Senarclens, dont nous avons déjà parlé, M. Van Heuten Goedhart qui eut des paroles très cordiales à l'égard des associations féminines qui appuient l'œuvre en faveur des réfugiés, et il souhaita aux Suissesses une prompte accession à l'égalité des droits politiques. Puis Mme Dorothy Cummins rappela l'activité de ces premiers vingt-cinq ans d'efforts.

Au contraire, l'après-midi, dans la magnifique salle du Conseil, au Centre européen des Nations Unies, Mme Ana Figueroa, chef de la Division du travail des femmes et des jeunes travailleurs au BIT, nous entretint des perspectives professionnelles des femmes, dans les « Prochaines vingt-cinq années ».

Un instant trop bref permit de prendre une tasse de thé sur la terrasse des Nations Unies, en face des Alpes. Puis ce fut le retour à Berne.

Le club Thoun-Oberland avait organisé une idyllique promenade en bateau sur le lac de Thoun, pour la soirée du 24. Enfin, le 25, un grand dîner au Casino, avec des allocations de Mme A. Rössel, de M. Markus Feldmann, vice-président de la Confédération, de Sir L. Lamb, ambassadeur de Grande-Bretagne en Suisse, de Mme Hazel Laycock (Canada) et de Mme S. Tiers (France), vice-présidente de la Fédération internationale, clôturait les manifestations.

Des excursions étaient prévues, pour les jours suivants, dans toutes les directions, avec visites de fabriques, usines et entreprises diverses, susceptibles d'intéresser des femmes occupées dans des branches commerciales variées.

La Fédération internationale des femmes universitaires

Réunion du Conseil, du 3 au 11 août

Le Conseil de la Fédération internationale des femmes diplômées des universités s'est réuni, en Suisse, au Gurten, du 3 au 11 août.

Trente-deux associations nationales (il y en a trente-quatre d'affiliées), étaient représentées par une déléguée. Les présidentes des commissions permanentes s'y trouvaient aussi, ainsi que des observatrices. Parmi ces dernières on comptait des membres suisses et des membres de l'Association bernoise qui avait la charge de l'organisation matérielle du Conseil.

La présidente internationale actuelle, Miss Leet, directrice de Reid Hall, home américain d'étudiantes à Paris, dirigeait les débats. Elle était assistée par deux des précédentes présidentes, Miss Douglas, professeur d'astronomie au Canada, et Professeur Moran de l'Université de Dublin.

Il s'agissait tout d'abord de la préparation du prochain congrès qui doit se tenir à Paris, en été 1956 — Paris, d'un accès plus facile pour nous que Manille où se tint, en janvier dernier, la conférence des universitaires d'Asie, d'Afrique, d'Océanie, en un mot, du Pacifique. Les représentantes des Philippines et de la Thaïlande montrèrent avec fierté à leurs collègues, le film tourné à Manille.

Les autorités bernoises ne manquèrent pas d'inviter les représentantes universitaires, venues des cinq continents, à une aimable réception où M. D. Buri, conseiller d'Etat, leur adressa des paroles de bienvenue, fit allusion aux travaux de recherches auxquels s'adonnent les universitaires, travaux si nécessaires à l'époque actuelle, et leur fit visiter l'Hôtel de Ville où se tenait la réception. Miss Leet remercia les autorités bernoises de leur accueil, ainsi que l'Association bernoise qui s'est donné tant de peine pour la réussite de cette réunion.

Les hôtes furent reçues ensuite par petits groupes, chez des universitaires de la ville, afin d'établir des contacts personnels plus étroits. L'Association suisse avait préparé une réception au Gurten, où la présidente, Mme Henrici, souhaitant la bienvenue à ses hôtes, s'efforça de leur expliquer pourquoi le progrès des droits politiques féminins est si lent en Suisse.

Décisions prises

Le Conseil a accepté, avec regret, la démission de Miss Hermès, sa secrétaire générale depuis tant d'années. Toutes celles qui ont pu apprendre à la connaître lui garderont un souvenir reconnaissant. Elle sera remplacée par Mlle M. Gwyer.

Un certain nombre de résolutions ont été prises concernant la collaboration des diplômées universitaires aux programmes d'assistance technique des Nations Unies, aux travaux et enquêtes de l'Unesco, de la Commission du statut de la femme à l'ONU, du Bureau international du travail, notamment la question du travail à mi-temps.

Les Associations nationales sont invitées à participer à l'aide intellectuelle à apporter à la Grèce, victime des tremblements de terre, à la Corée.

Sur le plan intérieur, il est recommandé aux associations nationales de tenir à jour une documentation sur l'usage fait par les femmes de leurs diplômes universitaires, sur les travaux et recherches scientifiques accomplis par les bénéficiaires des bourses de la Fédération, sur les meilleurs ouvrages littéraires ou scientifiques publiés dans leurs pays respectifs durant les cinq dernières années, ainsi que le meilleur livre pour enfants paru dans l'année.

D'après un article E. D.-V.

Israël, antique civilisation, pays neuf

Quelques impressions de voyage

A la veille de partir pour Israël, en mai dernier, je me demandais comment un pays de 600 à 700 000 habitants avait pu absorber, dans une période de 2 à 4 ans, 700 à 800 000 nouveaux arrivants?

Je me demandais, d'autre part, comment ce nouvel Etat, du type occidental, avait pu s'accommoder de la diversité des émigrés venant de tous les coins du monde, avec leurs mœurs, leurs langues et leurs degrés de civilisation si différents?

Comment le nouvel Etat pouvait-il venir à bout d'une tâche qui se trouvait encore compliquée par la mosaïque des législations d'origines diverses? Le code pénal, les codes de procédure civile et pénale n'étaient-ils pas anglais; le code immobilier, turc, et les codes civils, rabbinique ou musulman?

Je m'attendais à trouver un état d'effervescence, d'incertitude, dans ce pays neuf sur un sol antique, après deux mille ans de dispersion. Or, la première chose qui me frappa, d'emblée, fut le calme et la stabilité de la vie quotidienne. Quoi? vie calme quand la guerre persiste arrêtée seulement par un armistice, vacillant, tous les jours troublé par des échauffourées, sinon par de véritables engagements armés! Pourtant, c'est ainsi que je trouvais les choses; la vie continue à peu près normalement. Les baraquements d'accueil des premières années, après la fondation de l'Etat, ont presque entièrement disparu. Des villages neufs surgissent, même sur les confins du pays, et les populations paisibles, venues du Maroc et de l'Afrique du Sud, de la France, du Yémen ou d'ailleurs, défrichent le sol rocailleux, tout en formant un rempart contre les incursions des ennemis, toujours aux aguets. La pelle à la main, le

fusil à l'épaule! C'est une leçon de courage et de foi dans l'avenir qui ne laisse pas insensible...

La chose qui surprend aussi, c'est la rapidité avec laquelle les individus, venus de septante pays, différents de langue, de mœurs, de culture, de niveaux de civilisation, échelonnés sur plusieurs siècles, se fondent totalement dans une seule nation.

Les limites de cet article ne me permettent pas de m'arrêter sur les différents aspects comme je l'aurais voulu. Je dois me borner à brosser un tableau en deux ou trois traits rapides.

L'Etat est puissamment aidé par des organisations autonomes. L'Istadrone (Confédération générale du travail, qui est en même temps une société coopérative), joue un rôle de premier plan dans la vie du pays. Ce n'est pas un instrument de lutte de classe, mais un élément constructif considérable. Istadrone possède des quartiers de maisons modernes. La moitié des écoles dans les villes lui appartiennent. Il a ses maisons de retraite, des colonies de vacances, des moyens de transport, etc. Des organisations féminines ont également fondé des œuvres sociales impressionnantes dont plusieurs se sont offertes à mon admiration.

La femme a des droits politiques. Il y a des femmes députées, des femmes ministres ou diplomates. Le service militaire est obligatoire pour les jeunes filles, dès 18 ans.

On pourrait penser que l'Etat, absorbé par la tâche immense d'intégrer une immigration aussi forte dans un pays qui a tout à créer

Pour prévenir la délinquance juvénile

Citations glanées dans une étude établie par l'Organisation des Nations Unies, à l'intention du Congrès pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (Genève, 22 août-3 septembre)

La délinquance juvénile est un problème qui se pose dans presque tous les pays, mais avec plus ou moins d'acuité. Dans certains pays industrialisés, la délinquance paraît se développer en dépit de la place faite aux mesures de prévention. Dans d'autres pays, on peut au contraire enregistrer une diminution de la délinquance, bien que le problème présente toujours une certaine ampleur.

Le rapport expose notamment les conclusions et les propositions des experts qui sont reproduites ci-après :

Le rôle de la famille est décisif

— La délinquance juvénile est très peu importante ou même n'existe pas du tout dans les régions du monde où la famille reste le centre de la vie sociale. Par contre, la délinquance sévit lorsque le mode de vie traditionnel s'est en grande partie désintégré, en même temps que se développaient les centres urbains et les industries.

Impressions d'un voyage en Israël (suite)

— à commencer par les routes et par l'équipement industriel le plus élémentaire — ne peut beaucoup s'occuper des besoins culturels. Or, l'instruction primaire est obligatoire et gratuite, non seulement sur le papier, comme dans certains pays, mais on a fondé suffisamment d'écoles pour l'assurer effectivement.

L'Université de Jérusalem a trois mille étudiants dans cinq facultés et instituts spécialisés, et compte en avoir sept mille.

Israël ne se contente pas de profiter des expériences des états avancés. Cet état réalise les siennes propres. Il existe des villages collectifs des Kibboutzim, où chacun reçoit la rémunération de son travail selon ses besoins, sans profit personnel. Plus nombreux sont des villages coopératifs. Le secteur d'économie privée, même en agriculture, reste important.

Il faut au moins mentionner la position de la population arabe. La gratuité de l'instruction obligatoire est assurée aux Arabes du pays comme aussi la prévoyance sociale. La radio nationale diffuse chaque jour un programme en arabe et le vendredi, en plus, un verset du Coran. L'Etat est en train de restaurer la plus importante des mosquées. Les Arabes ont des députés au parlement, au Knesset, et ils peuvent y employer leur langue (il m'a été donné d'entendre deux députés arabes prendre la parole au Parlement en langue hébraïque).

Israël, témoin de ce que peut la foi, la volonté créatrice !

Tamara Hauchmann

Samedi 8 octobre

Lausanne : Journée d'économie fruitière. — (Demander le programme au Secrétariat fédéral, 45, Merkurstr., Zurich).

Un livre, un film condensés en une brochure

Les prisonniers sont des êtres humains

A l'occasion de la conférence tenue au Centre européen des Nations Unies, en matière de prévention du crime et de traitement des délinquants, la direction de la Revue internationale de criminologie et de police technique a invité les participants à la projection d'un film. Il s'agissait de faire connaître les expériences faites à l'établissement pénitentiaire de Chino, en Californie. Son créateur, M. Scudder, présenté par Mme Rommicio, membre de l'Association internationale de Droit pénal, était présent et put entretenir les spectateurs de son activité.

Nous ne pouvions pas montrer ce film à nos abonnés, mais nous pouvons leur recommander la lecture d'une brochure dont le texte a paru dans la revue sus-mentionnée, où Mme Rommicio raconte, avec beaucoup d'enthousiasme, la création et le développement de Chino. Nous espérons que les extraits publiés ici donneront le désir d'en savoir davantage à ce sujet. Nous n'avons pu citer les cas particuliers qui illustrent le récit.

Il est incontestable, comme le dit Mme Rommicio, que nombre d'éléments incorrigibles ne sauraient être transformés par la douceur, mais il est certainement de bonne pédagogie de créer des établissements pénitentiaires modèles, où les détenus en maison sèvere, auraient la perspective de se faire admettre, s'ils font l'effort de se bien conduire et de redresser leurs habitudes néfastes.

La lecture de cette brochure pourra encore susciter des vocations pour le groupement

l'Organisation des Nations Unies, à l'intention du Congrès pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (Genève, 22 août-3 septembre)

— L'écroulement du foyer, l'incompétence des parents, le travail des mères, la migration vers les villes ne sont pas les seuls facteurs qui contribuent à affaiblir la vie familiale. D'autres facteurs, notamment une « attitude générale de tolérance » à l'égard de certaines pratiques dans les affaires ou de certaines relations sociales et l'absence de respect envers la loi interviennent également. Dans une société où la réussite et la compétition économiques jouent un rôle primordial, les mesures tendant à renforcer les liens familiaux devraient être d'ordre moral plutôt qu'économique.

Lectures pour la jeunesse

— L'interdiction des comics (sortes de feuilletons présentés sous forme de dessins) a souvent été recommandée, mais elle ne saurait suffire à résoudre le problème de la délinquance. Toute solution devra tenir compte des conditions de vie qui sont à l'origine des comics et qui les rendent possibles.

Le rôle de l'école

— Aucun programme scolaire ne peut réussir s'il n'est confié à des maîtres soigneusement choisis, ayant reçu une formation spéciale et convenablement rémunérés. Les programmes d'études devraient être adaptés au rôle social nouveau confié à l'école et la conception architecturale des locaux scolaires devrait être améliorée.

Le rôle de la société

L'étude la plus récente établie par l'Organisation des Nations Unies analyse également le rôle important que devraient jouer dans la prévention de la délinquance, l'Etat, la collectivité, la police et les services sociaux. En ce qui concerne la police, l'étude décrit les services de police spécialisés dans les affaires relatives aux mineurs qui ont été organisés dans de nombreux pays. Elle mentionne également les programmes récréatifs et les clubs destinés aux adolescents qui ont été mis au point ou créés par la police.

Parmi les autres mesures énumérées dans le rapport, on peut citer l'organisation des loisirs des adolescents (clubs, activités récréatives dirigées, scoutisme, etc.) ; le contrôle des moyens de diffusion (radio, cinéma, télévision, bandes illustrées, etc.) ; enfin recours aux organisations religieuses.

Ecole Lémania

LAUSANNE

Maturité, baccalauréats

Diplômes de commerce et de langues

Classes préparatoires

des 10 ans

D^r Henri Bersot

Le dimanche 7 août, le Dr Henri Bersot, du Landern, était enlevé à l'affection de sa famille et de ses malades par un tragique accident de montagne. A côté de sa profession absorbante de médecin-psychiatre, le Dr Bersot consacra une grande partie de son temps à la communauté. Aucune question sociale ne le laissait indifférent et nous tenons à relever ici ce qu'il fit pour les femmes, ces déshéritées au point de vue politique.

Comme membre socialiste du Grand Conseil neuchâtelois, le Dr Bersot déposa, en mai 1945, une motion demandant l'introduction du suffrage féminin en matière communale, et cela par modification de la loi et non de la constitution. Le 25 novembre 1947, dans une séance mémorable, le Grand Conseil octroya par décret le droit de vote et d'éligibilité sur le terrain communal aux femmes. Mais nos adversaires lancèrent immédiatement un référendum qui aboutit. Le Dr Bersot, en sa qualité de président du comité cantonal pour le suffrage féminin, prit une part très active à la campagne qui précéda la votation des 13 et 14 mars 1948. Après ce troisième échec, loin de se désintéresser de la cause suffragiste, il essaya de trouver une autre voie pour faire aboutir nos revendications. C'est à lui que nous devons l'idée de groupements régionaux, formés par les personnalités sympathisantes que nous avait révélées la campagne. Malheureusement, un seul district, celui de La Chaux-de-Fonds réalisa son idée. Celle-ci s'avéra fructueuse, puisqu'aux dernières élections communales, un grand nombre de femmes furent nommées dans les commissions locales. Le Dr Bersot continua à s'intéresser à la question du suffrage féminin et suivait attentivement le mouvement dans les différents cantons. Il mit le doigt sur le point faible de notre travail suffragiste, démontrant l'énorme effort

M^{me} Marg. Truan-Borsche

Marguerite Truan-Borsche s'est éteinte, à Vevey, le 18 septembre, après des semaines de souffrances.

Allemade de naissance, elle avait passé de magnifiques années dans l'école de Bedales (Hampshire), où elle était l'âme et la cheville ouvrière de la section préparatoire.

Pédagogue dans l'âme, elle mit très tôt en pratique les principes de l'école active et nombreux sont les élèves, garçons et filles, qui profitèrent de son enseignement original et intelligent. Ardeur de nature, révoltée par les injustices sociales, elle avait participé à Londres aux manifestations réclamant le vote des femmes, au début de ce siècle. Quand elle devint Suissesse par son mariage, elle fonda avec son mari la section du Suffrage féminin à Morges, en 1914, puis celle de Vevey, en 1917. Membre du Comité de cette dernière section, elle participa longtemps à ses travaux, à ses espoirs et à ses déceptions. Elle quitta le Comité en 1950, car l'âge et la maladie l'empêchaient de collaborer activement, mais son intérêt pour la cause ne s'est jamais refroidi.

Nous exprimons à son mari et à ses enfants la profonde sympathie des féministes suisses et nous déplorons la perte d'une femme qui possédait un grand cœur et une haute conception de la vie.

L. Gerhard

de propagande et d'information qui reste à faire, aussi bien auprès des hommes que des femmes, avant de recommencer une nouvelle campagne, à laquelle pourtant il songeait déjà. C'est en suivant ses conseils, en intensifiant et en renouvelant notre propagande, que nous honorerons le mieux le souvenir de cet homme de bien que fut le Dr Bersot, à qui nous garderons une profonde reconnaissance.

M. A. W.-R.

Un corps de "sauvetrices"

On tente en ce moment une expérience intéressante dans le comté de Kent (Angleterre). On entraîne des jeunes filles volontaires pour former un corps de « sauvetrices » capables d'aider les populations victimes d'une catastrophe : inondations, énormes chutes de neige, accidents affectant un grand nombre de personnes, etc. Le gouvernement subventionne cet effort.

La vente à tempérament en Belgique

La vente à tempérament est une forme de crédit qui s'est généralisée en Belgique, au lendemain de la première guerre mondiale. Très rapidement, ce système s'est répandu et, aujourd'hui, il représente un pourcentage important des ventes totales. Ainsi, d'une enquête à laquelle s'est livrée l'Union professionnelle des vendeurs à tempérament, il apparaît qu'en matière de :

voitures automobiles 60 à 65 %

ameublement 40 %

radio 65 %

articles ménagers 75 %

des ventes sont faites à tempérament, et ces

chiffres sont probablement inférieurs à la réalité.

Les salariés constituent approximativement 60 % de cette clientèle, aussi les ventes à tempérament ont-elles des effets néfastes. Un projet de loi gouvernemental prévoit un certain nombre de mesures propres à limiter la liberté des ventes à tempérament.

Imposition des époux britanniques

En Grande-Bretagne, la Commission royale qui était chargée de rédiger un rapport sur la taxation des impôts a rejeté la proposition demandant que les époux soient considérés individuellement pour le calcul de leurs impositions. La famille, a-t-on dit, doit être considérée comme une unité puisqu'elle dépense comme une unité. Cette objection ne tient pas compte des très nombreuses familles où des fils et des filles gagnent leur vie. Ces fils et ces filles sont taxés individuellement, quand bien même la famille reste une liberté de cette pratique.

3 octobre 1955

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

en 1933, donc quatre ans avant l'horreur de Saint-Quentin, avait établi que les prisonniers devaient être traités comme des êtres humains et que les délinquants seraient séparés selon la gravité de leur cas.

C'était en 1938, déjà, que le nouveau gouverneur de Californie, l'honorable Colbert L. Olson, avait eu l'attention attirée sur l'état désastreux des prisons et qu'une année après le drame de Saint-Quentin, il décida la réforme fondamentale du système pénitentiaire. Il nomma M. John G. Clark, juge suprême à Los Angeles, directeur de pénologie, président du Conseil de direction des prisons de Californie. Ce fut par ce grand personnage, avec son appui et son aide, que Kenyon Scudder fut appelé à quitter son travail d'officier de mise à l'épreuve et à créer une prison modèle à Chino.

Projets de réforme

La première fois que M. Scudder, en 1939, alla voir la prison de Chino, il n'y trouva qu'un enclos de vingt-six ares de surface, entouré de six rangées de fils barbelés, avec dix tours de surveillance non terminées...

... M. Scudder envisagea du premier coup d'œil la rare occasion qui s'offrait à lui de créer une première institution modèle de réforme pénitentiaire, à condition de pouvoir choisir librement son personnel, selon ses idées, un personnel jeune, courageux, à vues larges, désireux de se préparer une carrière en pénologie, surtout à l'abri de toute influence politique.

Voilà pourquoi il accepta provisoirement le poste de directeur à la future institution de Chino en posant au gouverneur qui attendait sa réponse, la seule mais inébranlable condition que son personnel ne serait pas

pas nommé par favoritisme politique...

... Le gouverneur ayant acquiescé avec plaisir et conviction à cette condition, Scudder partit rejoindre son poste à Chino, décidé d'en faire un modèle et un exemple...

Heureusement, l'argent manquait pour construire un pénitencier du type traditionnel

... A la première réunion du Conseil de direction, le désarroi complet des membres devant un tel manque de fonds, permit à Scudder de présenter son plan d'attaque, c'est-à-dire : de ne pas construire ni équiper les tours, de ne pas construire le mur et de simplifier tout le plan.

« Nous perdrons, dit-il, peut-être le 10 % de nos pensionnaires qui s'évadent, mais je suis convaincu que je pourrais éviter de plus nombreuses évasions. Agissons par la parole, par l'affection, par la rééducation morale bien mieux que par la violence ! Donnons à ces détenus une impression de liberté, de la satisfaction matérielle et morale, et nous n'aurons aucun besoin de tours, de mur, de mitrailleuses... »

... M. Scudder trouva les cinquante surveillants dont il avait besoin (le nom de garde fut aboli) : après leur avoir fait passer un à l'examen de conscience, d'opinions et de force physique nécessaire. Puis vint le choix d'un médecin dévoué et Scudder établit des cours qu'il donna lui-même à ce personnel, chaque jour, pendant deux-trois heures, pour la préparation spirituelle à la tâche qu'il voulait leur confier. Vingt-neuf de ces jeunes surveillants étaient licenciés universitaires et quatre avaient même un doctorat. Il institua un cours de judo comme à l'Académie de police, un cours de libre défense, donné par un maître d'armes, de judo et de boxe très ré-